

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 11 avril 2012

Assemblée des délégués de la FPSL**Les objets statutaires approuvés sans réserve***Direction*

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Les délégués de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL ont approuvé les objets statutaires et décidé de maintenir inchangées les contributions des producteurs. Peter Gfeller, président de la FPSL, et Albert Rösti, directeur de la FPSL, ont expliqué où et comment ces moyens sont investis en donnant notamment un aperçu des activités du marketing en faveur du lait, de l'influence exercée sur la Politique agricole et des efforts entrepris pour améliorer la situation des producteurs sur le marché du lait.

Téléphone 031 359 51 11
Fax 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

swissmilk

Les points forts de l'assemblée des délégués de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL ont été, outre les objets statutaires, les diverses informations sur le marketing en faveur du lait, sur la réforme agricole 2014 à 2017 et sur le marché du lait. Dans son rapport sur les affaires courantes, le directeur Albert Rösti a mis en exergue quelques activités phare du marketing en faveur des ventes de produits laitiers suisses. La nouvelle version du site Internet swissmilk.ch, lancée l'été dernier, connaît un véritable succès. Chaque mois, plus de 300 000 internautes se rendent sur ce site, soit deux fois plus qu'avant sa refonte totale. Un concours de création d'affiches, auquel 70 classes participent, se déroule actuellement en vue de la Journée du Lait du samedi 28 avril 2012. Enfin, une nouvelle campagne d'affiches sera lancée en mai. Elle surprendra par une image originale sur le thème du cyclisme.

PA 14 à 17 : rappel des revendications

Peter Gfeller, président de la FPSL, a rappelé les principales revendications formulées par les producteurs de lait pour la réforme agricole 2014-17, soit : des contributions à la sécurité de l'approvisionnement échelonnées en fonction de la charge en bétail, l'égalité de droits entre organisations de producteurs et interprofessions pour l'octroi de la force obligatoire générale aux mesures d'entraide liées au marché ainsi que la prorogation des dispositions relatives aux contrats d'achat du lait, qui doivent encore être complétées. Le message du Conseil fédéral au Parlement tient encore trop peu compte de ces revendications ; en revanche, il intègre déjà d'autres demandes, notamment le maintien du montant des suppléments pour le lait transformé en fromage et le lait de non-ensilage. Peter Gfeller a toutefois exprimé de fortes réserves : « Si les instances politiques ne laissent pas entrevoir d'importantes corrections, le scénario d'un renvoi au Conseil fédéral deviendra sérieusement envisageable ».

Marché du lait : les producteurs insatisfaits

Un constat se dégage clairement des discussions qui ont suivi l'assemblée : les producteurs de lait sont insatisfaits de la situation du marché. L'année passée, la production laitière a encore augmenté de 1 %, le surplus étant presque toujours acheminé vers les segments à faible valeur ajoutée. Parallèlement, les organisations de vente du lait se livrent une concurrence acharnée, ce qui fait pression sur les prix à la production. Peter Gfeller a rappelé aux délégués que le problème principal n'est ni l'Interprofession du lait, ni le lait excédentaire. C'est la situation économique des producteurs de lait qui inquiète. Et Albert Rösti d'ajouter : « Pour améliorer les choses, faire preuve de complaisance ne suffit pas. Il faut aussi défendre avec véhémence les intérêts des producteurs ». Si l'Interprofession du lait a pris des mesures d'allègement du marché en 2011, comme on aime à le clamer ces temps-ci, c'est uniquement grâce à la pression exercée par la FPSL et au coup de pouce donné par la scène politique. Cela montre bien que l'Interprofession du lait n'est pas à même de trouver une solution au problème des producteurs de lait sur la base du droit privé uniquement.

Renseignements :

Peter Gfeller

Président de la FPSL

peter.gfeller@swissmilk.ch

079 335 09 73

Albert Rösti

Directeur de la FPSL

albert.roesti@swissmilk.ch

031 359 52 11 079 255 88 56

Christoph Grosjean-Sommer

Communication Économie et politique

christoph.grosjean@swissmilk.ch

031 359 53 18 079 645 81 36

3 722 signes (espaces comprises)

www.swissmilk.ch/producteurs

